

# RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE R.P.I. DU VAL D'ARGENTEUIL

\*\*\*\*\*

Le conseil regroupant les écoles des communes des Églises d'Argenteuil, Poursay-Garnaud, Vervant, Antezant-la-Chapelle et Saint-Pardoult, s'est réuni le 10 novembre 2020, en visio conférence, séance ouverte à 18h30.

## Étaient présents :

Mme RAFFIN-BOURDIN, Mme GUILLOTEAU, M. BOULE, Mme BARRÉ, M. BENETEAU, **Enseignants**,  
Mme. GICQUEL, **Maire des Églises d'Argenteuil / Représentante de la CDC Vals de Saintonge**,  
M. POISBELAUD, **Maire d'Antezant-la-Chapelle**,  
M. GUILLON, **Maire de Saint-Pardoult**,  
Mme. TRICHET, **Maire de Vervant**,  
Mme. Petitpas, **1ère adjointe des Églises d'Argenteuil**,  
Mme MOIZANT **Conseillère municipale de Poursay-Garnaud**,  
Mme. Godard, **Conseillère municipale de Vervant**,  
Mmes ALLEIN, BOLLEAU, PIOCHAUD, CRON, PIOCHAUD, TESSON, GILBERT-ROUSSEAU, DURON, BOISDÉ,  
**Représentantes des parents d'élèves au conseil d'école**,  
Mme RAYNAUD, **DDEN**.

## Étaient excusés :

Mme DUPINAY, **Inspectrice de l'Éducation Nationale**,  
M. BOUIN, **Maire de Poursay-Garnaud**,  
Mme BAFFARD, **Directrice de l'école des Églises d'Argenteuil**  
M. TANTIN, Mme RAYMOND, **DDEN**,  
Mme BRUANT, **représentante de parents d'élèves**

## 1 Délibération pour un regroupement en un seul conseil de RPI

Après présentation des nouveaux membres et lecture des attributions du conseil d'école, le conseil s'exprime en faveur d'une seule réunion.

Le conseil d'école a voté favorable à l'unanimité en faveur d'une seule réunion conseil de RPI.

Les enseignants informent le conseil du taux de participation aux élections de représentants des parents d'élèves au conseil d'école : Antezant : 73.42% ; Poursay-Garnaud : 68.24% ; Les Églises : 77,78 %.

## 2 Point sur la rentrée

Antezant : 46 élèves.

Enseignants : M. Beneteau ( 23 >9 CE2 + 14 CM1 ) et Mme Barré ( 23 >8 CM1 + 15 CM2 ).

Poursay-Garnaud : 47 élèves.

Enseignantes : Mme Raffin-Bourdin ( 24 CP ) et Mme Guilloteau ( 23 >13 CE1 + 10 CE2 ).

Les Églises : 42 élèves.

Enseignants : Mme Baffard (21>8 MS / 13 GS), et M. Boule (21>16 PS / 5 MS).

Soit un total pour le RPI de 135 élèves.

Prévision des effectifs pour la rentrée 2021 :

9 PS sont annoncés, alors que 15 CM2 partent au collège.

## 3 Évaluations nationales CP/CE1

Du 14 au 25 septembre ont eu lieu les évaluations nationales pour les CP et les CE1, même livret et exercices que l'année dernière, pas d'aménagement suite à la période d'école à la maison pendant le 1er confinement.

La saisie informatique de chaque livret devait être réalisée pour le 5 octobre, afin que les données soient traitées.

Les résultats ont été traités par le portail informatique. Les parents d'élèves concernés sont actuellement reçus individuellement depuis le mardi 3 novembre à l'école de Poursay-Garnaud sur la pause méridienne ou le soir après la classe dans le strict respect des gestes barrières (après accord de notre IEN).

Les CP devront passer une autre série d'évaluations nationales "Point d'étape" au cours du deuxième trimestre.

#### **4 Travaux réalisés et équipement**

**Antezant :** Un casier sécurisé a été installé par le cantonnier suite à la réception début 2020 de deux tablettes et deux PC portables. De plus, les feuilles ont été soufflées, les abords de l'école nettoyés, nous remercions le cantonnier pour sa disponibilité ainsi que la mairie pour sa réactivité.

**Poursay-Garnaud :** Les sols du hall d'entrée et de la classe des CP ont été passés à la monobrosse pour décapage. Nettoyage des préaux, de la cour et entretien des espaces verts, drapeaux raccrochés. Nous remercions à cet effet notre employé communal.

Étant donné la mise en sommeil des travaux qui devaient être entrepris sur les écoles du RPI, Mme Bourdin a demandé aux services techniques de la CDC de prévoir un rafraîchissement des locaux durant les vacances d'été 2021, soit : le remplacement du lino par du carrelage, la réfection des peintures et un éventuel remplacement de radiateurs anciens. Aucun retour pour l'instant.

**Les Églises :** Une réfection du sol de l'aire de jeux de la cour a été demandée depuis un an car elle présente des trous, une étude pour la réfection de l'ensemble des aires de jeux a été demandée par le service technique de la CDC, nous attendons toujours le retour.

Le sol de la classe de MS/GS se décolle et devient dangereux, il a déjà été recollé à plusieurs reprises mais cela n'est plus possible, une demande a été faite auprès des services techniques afin de trouver une solution. Une entreprise est passée pour faire un devis pour reprendre l'intégralité du sol (remontée d'humidité).

Les enseignants des Églises remercient le cantonnier pour sa disponibilité et sa réactivité ainsi que la municipalité qui est toujours disponible en cas de besoin notamment l'adjoint en charge de la voirie.

Nous les remercions également pour l'installation des serrures sur le portail de l'ancienne poste et le portail du fond de la cour.

Pendant les travaux sur l'artère principale, l'entrée des élèves se fait par le portail du fond de la cour, un espace est prévu pour les parents afin qu'ils n'attendent pas sur le bord de la route.

Nous avons constaté des remontées d'odeurs insupportables dans la classe de PS/MS, certains matins. Les services techniques ont été prévenus à maintes reprises, dernièrement ils ont procédé au vidage de la fosse (le 5 octobre 2020) afin de tenter d'améliorer la situation mais il s'avère que les remontées d'odeurs continuent de persister. La DDEN souhaite envoyer un mail pour s'en occuper.

Travaux sur le RPI :

Mme BOURDIN demande où en sont les projets de travaux et l'étude de 200 000€.

Réponse de M. Guillon : depuis le renouvellement du conseil communautaire, ça n'a jamais été à l'ordre du jour. Il n'y a eu que deux réunions pour l'instant : dont une pour l'installation des commissions (vote président/vice-président, ...). Au sein du bureau, c'est la commission scolaire qui va décider.

#### **5 Bilan financier des coopératives scolaires**

Les mandataires des 3 coopératives du RPI donnent le solde de leur compte à la date de la rentrée :

Antezant : 5 397,18 €.

Nous avons reçu la subvention de l'APE et de la CDC mais avec le confinement nous n'avons fait aucune sortie. Au regard, des dépenses et des recettes de l'année 2019-2020, nous avons un excédent de 1 101,98€

Poursay-Garnaud : 5016,35 €.

Nous avons encaissé 1809€ (subvention CDC : 800€, subvention APE : 600€, participation des familles : 409€). Nous n'avons dépensé que 943,58€ (Adhésion et assurance OCCE : 134,80€, sorties, abonnement magazines, livres BCD : 746,63€, biens durables : 62,15€).

Les Églises : 2416 €.

## **6 Présentation et vote du règlement intérieur**

Les enseignants proposent d'ajouter un point dans le paragraphe "hygiène, sécurité et santé" du règlement intérieur au sujet de l'alimentation à l'école.

"Concernant l'alimentation à l'école, les goûters individuels sont interdits sur les temps de récréation. Cependant, les goûters d'anniversaire restent autorisés."

Il a été constaté que certains élèves grignotaient à toutes les récréations, l'équipe enseignante ne trouve pas cela très sain, se pose aussi le souci d'équité entre les élèves. Après discussion avec les parents d'élèves lors des réunions de rentrée, la décision a été prise de suspendre les goûters aux récréations (tout en maintenant les goûters d'anniversaire qui sont exceptionnels). D'ailleurs, il en ressort depuis que les enfants ont meilleur appétit à la cantine.

Le règlement intérieur, incluant le nouveau point est voté par le conseil d'école.

Concernant la cantine, une question a été posée : y a-t-il un menu végétarien dans les écoles ? → Oui, dans toutes les écoles, une fois par semaine.

## **7 Point sur les exercices de sécurité**

Antezant : L'école a réalisé l'exercice « confinement ». L'exercice « incendie » le 22/09 a eu lieu. Tout s'est bien déroulé.

Poursay-Garnaud : Les exercices incendie et alerte attentat-intrusion ont été effectués avant les vacances de la Toussaint (incendie le 24/09/20, attentat-intrusion le 08/10/20). RAS quant au fonctionnement matériel, par contre manque de sérieux et de discrétion des enfants pour l'exercice attentat intrusion.

Exercice risques majeurs à faire dans les prochains jours.

Les Églises : Les exercices ont été réalisés.

Exercice incendie : RAS.

Exercice confinement : souci pour entendre le signal.

Exercice ALERTE INTRUSION : Les changements de localisation effectués l'an dernier n'ont pas été respectés lors de l'exercice.

## **8 Projets éducatifs**

*Antezant :*

- Permis internet en période 1,
- Exposition « moi jeune citoyen » le 14 janvier (uniquement pour les CM2)
- Les séances de natation scolaire initialement programmées pour le 7 décembre 2020 ont été annulées le 15 octobre à cause des temps de désinfection,
- Visite du collège de Saint Jean d'Angély (nous ne savons pas si elle pourra avoir lieu),
- Permis piéton pour les CE2 et CM1 qui ne l'ont pas normalement en janvier.
- Paléosite

*Poursay-Garnaud :*

- Piscine : compte-tenu des circonstances sanitaires, seules les classes de cycle 2 voient leurs séances piscines maintenues cette année. Nous devrions bénéficier de 8 séances le mardi après-midi du 1er février au 9 avril 2021 (réunion en visioconférence le lundi 16/11/20 en vue de préciser le déroulement des séances).
- Sortie cinéma le mardi 15 décembre après-midi («Poly») si les conditions sanitaires le permettent.
- Permis piéton pour les CE2.
- Sortie à l'Aquarium de La Rochelle envisagée ainsi qu'une sortie en bord de mer en fin d'année si possible : à affiner/confirmer.

*Les Églises :*

- Pas de piscine cette année pour les GS, le nombre de créneaux possibles dû à la désinfection ont été réduit, la priorité a été donnée aux élèves de cycle 2. C'est dommage car du fait des effectifs tous les MS auraient pu y participer également.
- Pour les PS pas de sortie Ludothèque cette année.

- Pour les GS : « Ecole et cinéma » (3 sorties prévues dans l'année), le 13 novembre devait avoir lieu la première séance : annulée ; fabrication de galettes des rois prévue en janvier assortie d'une rencontre avec les familles : à voir mais certainement impossible ; spectacle à la salle Eden le 4 mars : « Voler dans les plumes ».
- Pour les deux classes : sortie cinéma le 4 décembre : certainement annulé.
- Nous accueillerons la compagnie des trois chardons le 5 février pour un spectacle dans la salle des fêtes...

Cette année, en raison de la circulation du COVID-19, les manifestations traditionnellement organisées n'auront pas lieu : fête de Noël, Carnaval... Nous verrons plus tard pour la kermesse de fin d'année.

## **1 Informations diverses**

- Mme Baffard informe le conseil qu'elle a recruté une personne en « service civique ». Il s'agit de Mme Camille Denys. Sa mission s'arrêtera cette année le 30 mai 2021.

- Mme Barré informe le conseil qu'elle a fait une demande pour recruter une personne en « service civique ». Elle informe également que deux animatrices du centre de loisirs de Loulay interviennent sur l'école les mardis sur la pause méridienne.

- Plan de continuité pédagogique

Dès le début de l'année scolaire, nous avons été amenés à réfléchir en conseil des maîtres à un plan de continuité pédagogique à appliquer selon l'évolution de la circulation du virus.

En cas de fermeture totale des écoles, nous utiliserions les mêmes modalités de travail que l'an dernier ( mails, téléphone, visio, site, Édumouv...)

Si nous devons accueillir les enfants par demi-groupe, les uns seraient accueillis les lundis/mardis et les autres les jeudis/vendredis.

## **2 Questions diverses**

→ Reçue à l'école de Poursay-Garnaud:

“En lien avec les conditions d'accueil à l'école, liées au protocole sanitaire actuellement imposé aux directeurs d'établissements scolaires, voici notre questionnement : le droit à l'éducation doit-il primer sur les droits de l'Homme ? Et les droits de l'enfant ? Aux vues du protocole sanitaire, qu'en est-il du bien être physique, psychique et émotionnel des professionnels scolaires et des enfants?”

Le protocole sanitaire en question émane du Ministère de l'Éducation Nationale. Les fonctionnaires que sont les directeurs d'école et les enseignants sont tenus d'appliquer et de faire respecter les textes réglementaires de leur hiérarchie.

Suite au mouvement de grève vendredi dernier contre le port du masque, 10 à Poursay Garnaud (4 absents en CP, 6 en CE2) et 2 CE2 à Antezant, soit 9 familles sur l'ensemble du RPI, nous avons reçu un mail de Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de notre circonscription nous demandant de rappeler aux parents (par écrit si nécessaire) qu'ils sont soumis à deux obligations : « instruction et port du masque » .

Ces grèves n'étant pas des motifs recevables pour manquer l'école, il est rappelé qu'au-delà de 4 demi-journées d'absences non justifiées, les écoles doivent remonter ces absences à l'inspection et constituer un dossier d'absentéisme.

Question de Mme Gicquel pour Mme Bourdin : La question étant relative à un élève en particulier, il n'est pas possible d'y répondre en conseil d'école. Un échange aura lieu lors d'une conversation téléphonique dans les prochains jours.

→ Reçues à l'école d'Antezant:

- “Question concernant les enfants et le port du masque : en effet, ils l'ont toute la journée et je me demandais si un "coin" ne pouvait pas être aménagé avec un banc ou une chaise afin qu'ils puissent s'isoler pendant les récréés en enlevant le masque 5 minutes s'ils en ont besoin chacun leur tour ? (idée venant d'une autre école qui le fait).

Aucun enfant n'a exprimé le besoin de retirer son masque quelques instants mais sinon ce procédé est tout à fait réalisable à l'extérieur de la classe.

Remarque de mme Piochaud : Les établissements qui l'ont mis en place n'ont pas forcément attendu que les élèves se plaignent pour le faire, pour laisser la possibilité aux enfants de retirer leur masque.

- Pourquoi les enfants qui sont à la garderie ne sont pas dehors lorsqu'il ne pleut pas au lieu d'être tous ensemble dans une pièce renfermée et ainsi peut être, être moins les uns sur les autres ?

Des guêpes sont présentes dans l'enceinte l'école. Malgré des recherches, personne n'a trouvé l'origine du nid. Pour éviter tout incident, les enfants prennent leur goûter à l'intérieur de la garderie. Les grands mangent beaucoup et après le temps de goûter, il est trop tard pour aller dehors. Certains parents ont demandé à ce que les enfants puissent commencer leurs devoirs à la garderie. La personne en charge de la garderie ne peut pas surveiller un groupe en extérieur et un autre en intérieur.

D'autre part, la limitation du brassage des élèves est plus gérable à l'intérieur quand des zones/des tables/des jeux sont attribués pour chaque école.

- Est-il possible pour l'école d'Antezant de garder les enfants jusqu'à 16h50, pour que les parents aient le temps de faire le trajet depuis les Eglises? En effet, vu les difficultés de circulation pendant les travaux sur la commune des Eglises, avez-vous échangé ensemble sur différentes possibilités ?

Les enseignants sont déjà présents jusqu'à 16h50, heure de départ du bus.

Réponse de la CDC : Nous comprenons les soucis que peuvent rencontrer les familles. Nous n'avons pas la possibilité d'accueillir ces enfants sur ce temps, à l'école d'Antezant. Si les enfants montent dans le transport scolaire, j'imagine que les parents pourraient récupérer leur enfant aux Eglises à la descente du car.

Intervention des parents d'élèves : Le souci c'est que le bus n'est pas gratuit pour aller d'une école à une autre. Le bus au départ de l'école d'Antezant est en avance, il ne devrait partir qu'à 16h55. Il faudrait que le chauffeur respecte les horaires du trajet. Aucune gratuité n'est prévue par la Nouvelle Aquitaine.

Après vérification des horaires sur le site de la Nouvelle Aquitaine, le bus d'Antezant doit partir à 16h50. Des difficultés sont évoquées quant à la possibilité d'une garderie à Antezant : pas de locaux ni de personnel prévu.

Mme Godard s'étonne qu'il n'y ait qu'une seule garderie pour tout le RPI. Elle souligne que sur d'autres regroupements, il y a plusieurs points de garderie.

Clôture du conseil d'école à 20h20.

*Copies remises aux mairies, à la CDC, aux représentants des parents d'élèves, aux DDEN, et à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.*

<b>M. BENETEAU Mickaël</b>	<b>Mme. RAFFIN-BOURDIN Maryline</b>	<b>Mme BARRE Audrey</b>	<b>M BOULE John</b>
Le secrétaire de séance	Directrice école de Poursay-Garnaud	Directrice école de Antezant	Adjoint école des Églises d'Argenteuil
			